

Introduction

DECOUPLES, MAIS DETERMINES

La situation sur le marché céréaliier européen aura été très atypique durant la campagne 2003/04. Tout a contribué à faire monter les prix aux niveaux qu'ils ont atteints. A la faiblesse de la récolte européenne s'est ajoutée une conjoncture de cours mondiaux relativement élevés, autour de 152,5 \$/t en moyenne pour le blé américain Soft Red Winter départ Golfe du Mexique. La récolte mondiale a en effet été largement déficitaire, tant en céréales fourragères qu'en blé, et ce déficit - le quatrième consécutif - a fait baisser à nouveau les stocks mondiaux, ainsi devenus très bas par rapport au niveau de consommation du globe. Ils équivalent en cette fin de campagne à 62 jours de consommation.

Un autre phénomène est venu interférer, l'envolée des taux de fret maritime, c'est-à-dire des coûts d'acheminement des marchandises au travers des océans. Le boom de l'économie chinoise s'est accompagné d'un tel besoin de matières premières qu'il en est résulté des tensions très fortes dans le

secteur du transport maritime. A trajet identique, les coûts ont connu un bond substantiel, passant par exemple de 15 \$/tonne en décembre 2002 à plus de 45 \$/t en décembre 2003 pour l'acheminement de blé américain en Méditerranée.

Prix mondial soutenu et coût du fret très élevé, le tout a hissé vers des sommets le prix des céréales des pays-tiers rendus dans le sud de l'U.E.. Même s'il en coûte cher pour transporter du blé français vers l'Espagne ou vers l'Italie, cette situation a permis la hausse des prix des blés et maïs français que nous avons connue, d'autant plus que la Russie et l'Ukraine n'étaient pas en mesure cette année de vendre sur le sud de l'U.E. dans le cadre du contingent d'importation à droit réduit en vigueur depuis le 1er janvier 2003.

Une situation de prix élevés des céréales en Europe déclenche en principe une augmentation des importations de produits de substitution (PSC). Mais cette

augmentation a été limitée. Divers facteurs, là encore, ont joué en faveur des céréaliers européens et français. Le coût du fret a autant pesé sur les acheminements de PSC que sur le transport des céréales. En outre, mis à mal à la suite des baisses de prix des céréales intervenues en Europe après la réforme de la PAC de 1992, les circuits de commercialisation de PSC vers l'UE ne pouvaient se reconstituer sur une seule campagne.

C'est ainsi que les producteurs de céréales européens et français ont pu profiter d'une situation favorable, une majorité d'entre eux étant loin d'ailleurs d'y avoir trouvé compensation à la baisse de leurs récoltes. La Commission européenne, habituellement prompte à prendre des mesures pour faire baisser les prix, n'a pu y faire quoi que ce soit. Tant mieux.

A l'analyse de cette situation, chacun peut mesurer ce qu'elle a de rare et comprendre que contenir

à bas niveau la production céréalière en Europe ne saurait garantir à soi seul des prix élevés. Le mouvement des prix à la hausse serait vite contrarié par la réapparition de produits de substitution à bas prix. Rapidement, les producteurs devraient endurer une diminution de leurs prix en plus de la baisse de leurs volumes de récolte. Ce n'est donc pas dans cette voie que les céréaliers peuvent espérer trouver un avenir satisfaisant, mais plutôt dans un accroissement de débouchés qui leur permettra de vendre à des prix à la fois supérieurs au prix d'intervention et compétitifs par rapport à ceux de produits concurrents.

Les évolutions des divers besoins en céréales exprimés dans le monde peuvent donner cet espoir aux agriculteurs. Encore faut-il que l'Union européenne soit convaincue des atouts de sa céréaliculture. Cela reste à confirmer et le syndicalisme a là un combat tout aussi important à mener que celui, toujours nécessaire, qu'il doit conduire en permanence en faveur de la performance des exploitations.